

Au Journal officiel du 23 au 29 août 2014

Au Journal officiel du 23 au 29 août 2014

01/09/2014

Au Journal officiel du 23 au 29 août 2014

La Rédaction législation de LexisNexis vous propose une sélection des textes les plus importants parus au Journal officiel.

Au JO du 23 août 2014 :

- Ordonnance n° 2014-946 du 20 août 2014 portant **extension de diverses dispositions en matière bancaire et financière dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie**. - *Modification du Code monétaire et financier, du Code des communes de la Nouvelle-Calédonie, du Code général des collectivités territoriales, du Code des assurances et du Code de la consommation ;*
- Ordonnance n° 2014-947 du 20 août 2014 relative au **taux de l'intérêt légal**. - *Modification du Code monétaire et financier ;*
- Ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 relative à la **gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique**. - *Modification du Code de commerce, du Code monétaire et financier, du Code de l'énergie, du Code de la santé publique, du Code des transports, du Code du travail et de plusieurs textes non codifiés ;*
- Décret n° 2014-937 du 20 août 2014 portant publication du **protocole additionnel à l'accord conclu le 9 octobre 2007 entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relatif à la coopération transfrontalière en matière judiciaire, policière et douanière relatif au système de contrôle des affaires du centre de coopération policière et douanière franco-suisse** (ensemble une annexe), signé à Paris le 5 novembre 2013. - *Voir Accord publié par décret n° 2009-836 du 7 juillet 2009 ;*
- Décret n° 2014-944 du 21 août 2014 portant **création de greffes détachés**. - *Modification du Code de l'organisation judiciaire. - Ce texte contient plusieurs dates d'entrée en vigueur (cf. art. 4) ;*
- Décret n° 2014-945 du 21 août 2014 relatif à la **compétence des chambres détachées de Marmande, Dole et Guingamp des tribunaux de grande instance d'Agen, Lons-le-Saunier et Saint-Brieuc**. - *Ce texte entre en vigueur le 1er septembre 2014 (cf. art. 2) ;*
- Décret n° 2014-949 du 20 août 2014 portant **application de l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique**. - *Modification de plusieurs textes non codifiés. - Abrogation du décret n° 84-329 du 3 mai 1984, du décret n° 84-403 du 29 mai 1984 et du décret n° 93-70 du 19 janvier 1993 ;*
- Décret n° 2014-950 du 21 août 2014 relatif à **l'accès aux informations fiscales à des fins de recherche scientifique prévu par l'article L. 135 D du Livre des procédures fiscales**. - *Modification du Livre des procédures fiscales et du décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 ;*
- Décret n° 2014-953 du 20 août 2014 relatif aux **modalités de calcul des indemnités journalières dues**

au titre de la maladie, de la maternité, des accidents du travail et des maladies professionnelles. - *Modification du Code de la sécurité sociale et du Code rural et de la pêche maritime ;*

- Décret n° 2014-954 du 21 août 2014 **réformant les règles de fonctionnement du Fonds national de solidarité et d'action mutualistes.** - *Modification du Code de la mutualité ;*

- Décret n° 2014-955 du 21 août 2014 relatif à la **suppression de la vignette pharmaceutique.** - *Modification du Code de la sécurité sociale et du Code de la santé publique ;*

Au JO du 24 août 2014 :

- Deuxième tableau des éléments retenus pour le **calcul des bénéficiaires agricoles forfaitaires des cultures spécialisées imposables au titre de l'année 2013** - revenus de 2013 (art. R.* 2-1 du Livre des procédures fiscales).

Au JO du 26 août 2014 :

- Arrêté du 20 août 2014 relatif au **financement du régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles pour l'année 2014.**

Au JO du 27 août 2014 :

- Décret n° 2014-960 du 22 août 2014 **modifiant le décret n° 94-199 du 9 mars 1994 relatif au Conseil supérieur de la magistrature.** - *Modification du décret n° 94-199 du 9 mars 1994 ;*

- Décret n° 2014-961 du 22 août 2014 portant **coordination entre les régimes de retraite applicables aux fonctions publiques de droit commun et de la Nouvelle-Calédonie.** - *Ce texte fixe la date d'entrée en vigueur de l'article 83 de la loi n° 2013-1279 du 29 décembre 2013 de finances rectificative pour 2013 au 1er septembre 2014 (cf. art. 2) ;*

- Décret n° 2014-968 du 22 août 2014 relatif **aux contributions des entreprises au titre de la formation professionnelle continue.** - *Modification du Code du travail. - Ce texte entre en vigueur le 1er janvier 2015 (cf. art. 3) ;*

- Décret n° 2014-969 du 22 août 2014 relatif à la **durée minimale des périodes de professionnalisation et à l'obligation de tutorat d'un salarié en contrat de professionnalisation.** - *Modification du Code du travail ;*

- Décret n° 2014-974 du 22 août 2014 relatif au **calcul des cotisations et contributions sociales dues par les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole.** - *Modification du Code rural et de la pêche maritime. - Ce texte entre en vigueur le 1er janvier 2015 (cf. art. 2).*

Au JO du 28 août 2014 :

- Décret n° 2014-975 du 22 août 2014 portant publication du **protocole commun relatif à l'application de la convention de Vienne et de la convention de Paris**, fait à Vienne le 21 septembre 1988, signé par la France le 21 juin 1989. - *Voir Loi n° 68-943 du 30 octobre 1968 et Convention de paris, publiée par décret n° 69-154 du 6 février 1969 ;*

- Arrêté du 20 août 2014 modifiant le **Code de procédure pénale (quatrième partie : Arrêtés) et relatif aux services pénitentiaires d'insertion et de probation.** - *Ce texte entre en vigueur le 12 octobre 2014 (cf. art. 2) ;*

- Arrêté du 20 août 2014 modifiant le **Code de procédure pénale (quatrième partie : Arrêtés) et relatif aux services pénitentiaires d'insertion et de probation.** - *Ce texte entre en vigueur le 12 octobre 2014*

(cf. art. 2);

· Arrêté du 20 août 2014 modifiant le **Code de procédure pénale (quatrième partie : Arrêtés) et relatif aux quartiers des mineurs des maisons d'arrêt ou des établissements pour peines.** - *Ce texte entre en vigueur le 8 octobre 2014 (cf. art. 2) ;*

· Arrêté du 12 août 2014 relatif à l'agrément de **l'avenant n° 5 à la convention du 19 juillet 2011 relative au contrat de sécurisation professionnelle.**

La Rédaction Législation